Nos établissements d'éducation

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **48 (1919)**

Heft 15

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Nos Etablissements d'Education

Nous avons sous les yeux un certain nombre de catalogues, comptes rendus et programmes provenant de différents Instituts, qui ont clôturé leur année scolaire dans le courant du mois de juillet. On trouve dans ces publications des renseignements, des relations d'événements et parfois des considérations pédagogiques vécues, qu'il est utile de signaler à l'attention de ceux qui s'intéressent à la marche de nos écoles.

Il y a dans le canton de Fribourg d'autres établissements d'Education très bien organisés, qui, pour un motif ou pour un autre, ne publient ni catalogue, ni compte rendu. Leur activité, quoique moins apparente, est, certes, tout aussi méritoire et féconde. Nous regrettons pourtant de ne pouvoir en parler, faute de documents.

J. D.

Le Collège Saint-Michel a enregistré une diminution dans le chiffre de la fréquentation à cause de l'épidémie de grippe et de l'état de guerre, maintenu malgré la conclusion de l'armistice. Dans son magistral rapport, M. le Recteur constate que l'enseignement par correspondance, sans avoir remplacé l'enseignement ordinaire, ce dont il n'avait d'ailleurs pas la prétention, a été pris très au sérieux par les professeurs, à qui il causait un travail très considérable, par les élèves, qui, en général, y ont correspondu consciencieusement, enfin par les parents, dont le concours était réclamé.

Le surmenage, dont on se plaint un peu partout, tient « en partie du moins à l'interprétation des programmes, plutôt qu'aux programmes eux-mêmes. Il y a soixante ans, dans les collèges, les maîtres étaient moins nombreux et l'on n'avait pas de spécialistes. Le professeur de classe enseignait presque toutes les branches. Qu'il négligeât les branches secondaires, qu'il simplifiât souvent le programme, on devait s'y attendre et la chose allait de soi ; car il trouvait en lui-même, dans sa propre capacité intellectuelle, la mesure de ce qu'on peut raisonnablement faire apprendre à des adolescents. »

M. Jaccoud estime « que les branches secondaires ne doivent pas occuper trop de place dans nos programmes. Toutes néanmoins, ou presque toutes, peuvent y être maintenues, à condition qu'on sache les interpréter et les simplifier en les enseignant, si bien qu'on n'entasse jamais les matières, qu'on ne se perde pas dans les détails et les nomenclatures, que surtout on ne se préoccupe pas de tout voir, de tout faire apprendre, mais qu'on se borne à bien inculquer l'essentiel, soit ce qui est requis pour que les élèves sérieux restent suffisamment initiés à la branche »... Les cours, d'ailleurs, ne

devraient pas durer régulièrement plus de trois heures le matin et deux heures l'après-dîner.

Dans l'Ecole commerciale du Collège, on tient à ce que « la religion soit bien enseignée et sérieusement pratiquée, à ce que l'histoire, qui est avant tout celle de la Suisse, reste tout à fait patriotique, à ce qu'on mette un peu de littérature dans l'enseignement de la langue maternelle et même des autres langues, enfin à ce que ni la morale chrétienne, ni les tendances généreuses ne soient exclues de l'économie politique et des sciences commerciales ». L'Ecole commerciale créée, il y a 23 ans, est bien organisée. Il sera facile d'y ajouter bientôt une sixième classe sur les cinq qui la composent actuellement.

Durant l'année scolaire, notre Collège eut à déplorer la mort de trois de ses professeurs et de huit élèves, presque tous victimes de la grippe.

A cause des difficultés des communications et des approvisionnements, le Collège dut encore renoncer à sa grande promenade annuelle, mais le traditionnel *Valete*, qui ne doit pas mourir, s'est joyeusement déroulé dans les rues de Fribourg, le 23 juillet, veille de la clôture de l'année scolaire.

Les Souvenirs de la Villa Saint-Jean sont consignés dans une élégante brochure, de plus d'une centaine de pages, qui font connaître l'organisation spéciale de cette importante section de notre Collège cantonal. L'esprit d'association fleurit à la Villa Saint-Jean. Aux trois congrégations de la très Sainte Vierge, celles de la *Gallia,* des *Ormes* et de la *Sapinière,* qui forment les élèves à la piété, vient s'ajouter la Conférence de Saint-Vincent de Paul, qui les initie aux œuvres de charité; puis il y a un cercle littéraire : l'*Académie Saint-Jean* ; un cercle d'études sociales, une société d'étudiants avec drapeau et couleurs et plusieurs groupements qui s'adonnent aux exercices sportifs.

Les considérations pédagogiques ont cédé, cette année, la place à une longue liste de professeurs et d'anciens élèves tombés au champ d'honneur, ou cités à l'ordre du jour de l'armée pendant la guerre mondiale. Six noms de braves sont inscrits parmi les décorés de la *Légion d'honneur* de France. A la demande des parents, la sortie générale a été anticipée en raison de la célébration nationale de la victoire et de la paix, qui était fixée au 14 juillet.

Le *Collège de Saint-Fidèle, à Stans,* dirigé par les rév. Pères Capucins de la province suisse, est en pleine prospérité, malgré sa jeunesse. Il compte 18 professeurs, dont les leçons ont été suivies par 229 élèves, 191 internes et 38 externes. Le programme des études est bien conçu et une large place y est faite à la langue française. L'ouverture de la prochaine année scolaire aura lieu le 9 octobre.

L'Ecole normale de Hauterive. — Le rapport de la Direction constate que l'année scolaire 1918-1919 a été l'une des plus difficiles à

traverser. L'ouverture des cours, tentée le 15 octobre, n'a pu se faire qu'au commencement de janvier. La fréquentation a quelque peu diminué, mais le nombre des aspirants instituteurs reste encore suffisant.

« La formation plus affinée des aspirants instituteurs réclamerait une prolongation des études. Cette idée, déjà émise dans un rapport précédent, semble faire son chemin. La Direction tient à la rappeler.

En faisant coïncider la rentrée de nos classes avec le commencement de l'année scolaire des écoles primaires, qui a lieu le 1er mai, on gagnerait un trimestre, que les élèves de dernière année consacreraient plus spécialement à la pédagogie pratique.

Il serait évidemment plus avantageux de porter la durée des études à cinq ans, du moment que nous recevons à Hauterive les nouveaux élèves à l'âge de 15 ans, sans exiger d'autre préparation que celle de l'école primaire. Dans ce cas, le programme de notre établissement serait remanié, mais sans y ajouter des matières nouvelles. Afin de soulager les élèves, qui ont actuellement trop peu de temps pour les exercices écrits et les répétitions, nous supprimerions la quatrième heure de classe du matin, ce qui ferait pour les deux sections une diminution totale de 48 heures par semaine. De cette manière, l'augmentation des heures de classe résultant de l'adjonction d'une cinquième année ne nécessiterait l'appel que d'un seul professeur nouveau.

Toutefois, pour ne pas effrayer les parents, l'Etat pourrait accorder un subside plus fort aux élèves aspirants de la dernière année.

Il faudrait aussi aménager des locaux pour deux nouvelles salles de classe et construire une maison servant de logement aux professeurs. Dans l'ancienne abbaye, la place est insuffisante, ce qui ne doit étonner personne puisque, aux époques les plus prospères, le couvent de Hauterive, comme l'assure l'historien Jean Gremaud, n'a jamais abrité plus d'une trentaine de moines, malgré ses vastes pièces et ses vastes corridors. D'après le règlement de l'Ecole, les familles des professeurs sont logées autant que possible dans les dépendances de l'ancienne abbaye. C'est pourquoi, la construction d'une maison pour les professeurs s'impose. L'intendance cantonale des bâtiments a déjà élaboré un projet de bâtisse comportant des logements pour six ménages.

Ce projet de construction suppose le maintien de l'Ecole normale à Hauterive. Il appartient au Grand Conseil de trancher cette question. Si l'Ecole allait être déplacée, l'ancienne abbaye ne pourrait pas abriter une institution quelconque. En vertu d'une convention passée avec le Saint-Siège, l'Etat aurait le droit d'y établir une autre école ou un hospice; mais on ferait mieux de concéder l'ancienne abbaye cistercienne à une congrégation religieuse. »

La visite de M. Ador, président de la Confédération, accompagné de la Commission fédérale des monuments historiques, les paroles

aimables qu'il prononça à cette occasion, firent du 26 juillet une radieuse journée pour l'Ecole normale.

L'Ecole secondaire de jeunes Filles de la ville de Fribourg. — M. le directeur J. Quartenoud, dans son très intéressant rapport, estime que l'enseignement par correspondance a prouvé « que rien ne remplace le contact direct avec l'intelligence des enfants. Des personnes étrangères aux questions scolaires pourraient seules affirmer que les obstacles apportés par les circonstances n'ont pas nui au progrès ». L'Ecole secondaire eut, cette année, l'avantage d'accueillir de nouvelles élèves bien préparées et de constater que, dans les classes supérieures, l'émulation fut « si grande que, pour la tempérer, on a jugé opportun de supprimer l'ordre de mérite dans les tableaux des notes trimestrielles ».

M. le Directeur s'élève contre le gavage intellectuel auquel on soumet la jeunesse à partir de l'école primaire. « Les examens, par la multiplicité de leurs exigences, obligent à un emmagasinage de la mémoire tel qu'on a le droit de s'en montrer effrayé. C'est mal comprendre la formation intellectuelle que de faire porter le gros de l'effort sur une seule faculté. Apprendre pour oublier, c'est un maigre résultat... Pourquoi tant fatiguer la mémoire en pure perte, quand ce qu'on prétend lui faire retenir se trouve dans d'excellents manuels qu'on a toujours à sa portée et où l'on sait qu'on trouvera les détails précis dont on pourrait avoir besoin ?... Des hommes éminents se prononcent contre la surcharge des programmes ; mais les programmes restent surchargés parce que ceux-là même qu'on consulte pour les questions de détail, les spécialistes d'une discipline, de crainte de voir diminuer l'importance de leur branche, lui taillent une large part, avec l'espoir que les retranchements se feront dans d'autres domaines que le leur. »

Les autorités communales, pleines de sollicitude pour l'Ecole secondaire, ont fait participer son corps enseignant, à deux reprises, à des augmentations de traitement qui ont grandement amélioré sa situation. La maladie a accablé, pendant plusieurs semaines, deux des plus dévouées maîtresses. Une autre, qui donnait des leçons de coupe très appréciées, a annoncé sa démission pour suivre une autre destinée.

Au sujet du luxe absurde et dispendieux, qui s'étale impudemment et plus que jamais, M. le Directeur adresse une pressante recommandation aux parents, aux mères surtout, qui ne doivent pas accorder à leurs jeunes filles tout ce que les fantaisies de la mode savent inventer.

Le Lycée cantonal de jeunes Filles. — A la clôture de l'année scolaire 1919, le Lycée cantonal de jeunes Filles achevait la première décade de son existence. Notre Lycée de Fribourg est la seule école gymnasiale de jeunes filles de la Suisse catholique dont le diplôme de maturité donne droit à l'immatriculation dans une université. Les

sept classes ont compté en tout, cette année, 102 élèves, 86 régulières et 12 bénévoles. Le corps enseignant de l'Institut a subi une perte douloureuse par la mort prématurée de M. le Dr F. Daniëls, professeur de mathématiques. M. le Dr Beck, directeur du Lycée, a relevé, dans un discours prononcé à l'Académie Sainte-Croix, le 13 décembre 1918, l'activité scientifique, l'ardeur au travail, le talent d'organisation du distingué professeur. Pour le remplacer, le Conseil d'Etat a nommé M. le Dr Michel Plancherel, professeur à l'Université.

Le Pensionnat de Sainte-Ursule, à Fribourg, se réjouit de n'avoir pas eu à déplorer ni un décès, ni même un cas sérieux de grippe parmi ses élèves. Le nombre des élèves pensionnaires s'est accru assez sensiblement, grâce à la détente produite par la fin de la guerre, pendant que celui des externes s'est maintenu. Pour les élèves bien douées, qui peuvent distraire quelques heures de l'horaire commun, la Direction des études va organiser prochainement, dès la sixième classe, un cours de latin ou d'anglais. Les éléments du latin peuvent être appris très tôt; ils facilitent l'intelligence du français; c'est la langue de l'Eglise, et à ce titre Fénelon lui donnait une place au programme d'études d'une jeune fille cultivée. A Sainte-Ursule, « le but et le programme une fois fixés, une assez large initiative est laissée aux maîtresses de classe; chacune cherche, par les moyens qui lui semblent les plus rationnels, à atteindre l'un, à remplir l'autre. Il est intéressant de constater que l'expérience acquise par une longue pratique amène les maîtresses à revenir à des procédés que l'école moderne avait un peu trop abandonnés ».

L'Institution du Sacré-Cœur, à Estavayer-le-Lac, a vu l'effectif de ses élèves atteindre celui des années les plus florissantes, bien que, en raison de l'état de guerre, les étrangères à la Suisse soient moins nombreuses qu'auparavant. « L'estime dont jouit le français et les avantages que sa connaissance procure poussent les jeunes filles de la Suisse allemande à étudier notre belle langue. » Les maîtresses doivent s'efforcer d'amener aussi rapidement que possible les élèves à écrire et à parler un peu correctement. L'étude occasionnelle de la grammaire française ne suffit pas : ce n'est qu'en multipliant les exercices de style et d'orthographe que l'on réussit à familiariser les élèves avec chaque règle. « La maîtresse, dit encore le compte rendu, doit être aux écoutes afin d'extirper sans pitié les germanismes et les fautes de prononciation. Loin de se borner aux heures de classe, cette surveillance doit redoubler pendant les récréations. » Les jeunes filles françaises jouent elles-mêmes le rôle de monitrices de leurs condisciples allemandes en s'offrant de corriger les défauts de prononciation de celles-ci durant les temps libres. Cet obligeant procédé a déjà rendu des services notables, car il peut souvent se pratiquer dans un institut où les élèves sont en contact permanent.

Par une belle journée du mois de mai, toute l'Ecole s'est

ébranlée pour une grande promenade en pays fribourgeois. La chapelle du Sacré-Cœur, à Posieux, l'abbaye de Hauterive, le sanctuaire de Bourguillon et la ville de Fribourg en marquèrent les principales étapes.

A deux reprises, le deuil affligea la Maison. Une jeune Sœur maîtresse fut enlevée en pleine ascension de vie et, plus tard, la mort frappait un coup plus douloureux en brisant la carrière déjà féconde de la rév. Sœur Bérarde, supérieure du Pensionnat.

Le Theresianum d'Ingenbohl. — Ce magnifique Pensionnat, nouvellement restauré et agrandi, a réuni, en 1918-1919, 365 élèves, réparties en 23 classes. Les Fribourgeoises y étaient au nombre de 18. L'Institut a fait une perte douloureuse dans la personne de la rév. Sœur Ignace Wanner, directrice des études, qui, pendant 20 ans, s'était vouée de tout cœur à l'éducation des jeunes filles.

L'Ecole secondaire professionnelle de la ville de Fribourg. — A cause de l'épidémie de grippe, l'année scolaire n'a pu s'ouvrir que le 15 janvier. Cent dix-huit élèves ont suivi les cours à savoir : 93 ressortissants du canton de Fribourg, 13 ressortissants d'autres cantons et 12 étrangers à la Suisse.

Dans son rapport, M. O. Moser, directeur, recommande aux parents de soutenir l'effort de l'école. « Nous ne pouvons, dit-il, nous passer de la coopération continuelle des parents pour habituer les jeunes gens à un travail régulier, quelque désagréable qu'il puisse paraître, cela en vue du devoir à accomplir. » M. le Directeur insiste sur la nécessité de l'enseignement éducatif, en s'inspirant des principes de la pédagogie herbartienne : éveil de la curiosité naturelle de l'enfant; revision préalable des notions aperceptives; appel aux sens pour soutenir l'exposition des idées; ordre à mettre dans l'ensemble des connaissances acquises; ajouter au savoir théorique le pouvoir-faire et le savoir-faire, en sorte que toute science devienne une source d'énergie. Comme l'enfant a un besoin inné d'activité, l'école a le devoir d'y répondre; il ne faut donc pas imposer le savoir quand l'élève peut le découvrir seul, ni se contenter d'exciter une activité exclusivement célébrale, il faut autant que possible des exercices d'application, des expériences personnelles, des occupations manuelles, car l'école doit guider le travail et former des personnalités actives.

L'Institut Saint-Charles, à Porrentruy. — Fondé, il y a quelques années, cet Institut poursuit sa marche prospère sous la direction de M. l'abbé C. Humair, et sous les auspices d'un Conseil d'administration ayant à sa tête Mgr Folletête, curé-doyen, et M. E. Daucourt, conseiller national. Outre un cours préparatoire, l'Institut comprend deux classes réales, une classe commerciale, divisée en deux années, avec une section administrative et quatre classes littéraires classiques. Un cours spécial y est établi pour les élèves allemands.

Pendant le premier trimestre, sur la demande du service sanitaire de l'armée, l'Institut fut transformé en un véritable lazaret pour les soldats malades. « Le fait capital de l'année scolaire, dit le rapport de la Direction, c'est l'arrivée des jeunes Alsaciens dont la guerre nous avait privés : ils sont accourus à Pâques, sans qu'aucune réclame eût été faite dans la presse alsacienne, ayant gardé, comme leurs familles, le bon souvenir de l'Institut, désireux de renouer les anciennes relations. Seize nous sont venus pour étudier dans notre établissement, dont les sympathies leur sont depuis longtemps acquises, la langue de la patrie retrouvée. »

Dans la liste des maîtres du personnel enseignant, nous retrouvons les noms de M. J. Juillerat et de M. C. Piffaretti, anciens élèves de l'Ecole normale de Hauterive. Un troisième, M. Edgar Voirol, « voyant à son horizon se lever une étoile nouvelle », a quitté l'Etablissement en 1918, pour partir à la conquête d'une maturité classique dans la royale abbaye de Saint-Maurice.

Le Technicum de Fribourg forme, au cours de trois ou de quatre années d'études, des techniciens et des ouvriers possédant les connaissances et l'habileté nécessaires à l'exercice de leur future profession. Un aumônier, qui est en même temps professeur, est chargé de la direction spirituelle des élèves. Ce poste important est actuellement occupé par M. l'abbé Dr Simon, qui a fait toutes ses études à l'Université de Fribourg. « Au point de vue religieux, dit M. L. Genoud, directeur, l'année 1918-1919 fut excellente sous tous les rapports. » La retraite annuelle, prêchée par M. le chanoine Beaupin, fut très fréquentée.

La Direction de l'Ecole se déclare, en général, satisfaite de la discipline des élèves, et elle constate que leur maintien a fait des progrès, attestés par la bonne tenue des étudiants dans les manifestations auxquelles le Technicum a participé.

L'enseignement se donne en français, mais les élèves qui ne connaissent pas assez la langue ont à leur disposition un cours préparatoire, qui a lieu pendant le semestre d'été. « Pour faciliter aux jeunes gens, étrangers à la ville de Fribourg, la fréquentation de son école d'Arts et Métiers, l'Etat a fondé, en octobre 1916, une maison de famille, sous le nom d'*Internat Saint-Joseph,* dont il a confié la direction aux Frères maristes. »

Dans le courant de l'année, une section de la société des Etudiants suisses, l'*Activitas,* s'est formée au Technicum. Son beau drapeau, porté à la grande procession de la Fête-Dieu, fut béni solennellement dans la collégiale de Saint-Nicolas à l'occasion de la récente fête centrale des Etudiants suisses.

Notre Technicum n'a pas seulement à cœur de former des techniciens capables, actifs et énergiques, mais aussi des bons patriotes, des hommes honnêtes, des chrétiens convaincus. Il mérite la sympathie et la confiance du pays.